

Propriétaire d’un bâtiment commercial

NOM DE
L’ENTREPRISE :

N° DOSSIER :

ADRESSE DU LIEU
ENDOMMAGÉ :

CODE POSTAL :

N° BÂTIMENT :

REMPLIR UNE ANNEXE PAR BÂTIMENT SUPPLÉMENTAIRE.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L’INONDATION POUR LE BÂTIMENT SUPPLÉMENTAIRE

1. Le sinistre a-t-il été causé par le débordement d’un cours d’eau?

☐ Oui Lequel : _____

☐ Non

☐ Ne s’applique pas

2. Est-ce que l’eau provenant du cours d’eau a atteint :

Le terrain : ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐ Ne s’applique pas

Le bâtiment : ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐ Ne s’applique pas

3. Comment l’eau s’est-elle infiltrée à l’intérieur du bâtiment?

☐ Je ne sais pas ☐ Infiltration par une ouverture

☐ Aucune infiltration ☐ Refoulement par le drain du plancher ou par le puits de captation

☐ Infiltration par une fissure ☐ Refoulement d’égout

☐ Infiltration par le plancher ☐ Autre

4. Quelle est la quantité d’eau accumulée :

Au vide sanitaire _____ Au sous-sol _____ Au rez-de-chaussée _____

Cochez la mesure utilisée : ☐ Pouces ☐ Pieds ☐ Centimètres ☐ Mètres

5. Combien de temps l’eau est-elle demeurée dans le bâtiment?

☐ Moins de 12 heures ☐ De 12 à 24 heures ☐ De 24 à 48 heures ☐ Plus de 48 heures

☐ Je ne sais pas ☐ Ne s’applique pas

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU BÂTIMENT SUPPLÉMENTAIRE

1. Quelle est la vocation du bâtiment?

☐ Entrepôt ☐ Hôtel/Motel ☐ Commerce ☐ Grange, hangar, garage ☐ Autre : _____

2. Quelle est l’année de construction du bâtiment? _____

3. Quel est le type de fondations de votre bâtiment?

☐ Sous-sol ☐ Dalle de béton au sol ☐ Sur pilotis (pieux, maison mobile)

☐ Vide sanitaire ☐ Je ne sais pas

4. Quel type d’isolant recouvre les murs de fondations du sous-sol ou du vide sanitaire?

☐ Isolant de laine ☐ Isolant rigide ☐ Uréthane

☐ Aucun isolant ☐ Je ne sais pas ☐ Ne s’applique pas

5. Est-ce que les murs de fondations du sous-sol sont recouverts de :

☐ Gypse ☐ Panneaux de préfini ☐ Contreplaqué

☐ Autre _____ ☐ Je ne sais pas ☐ Ne s’applique pas

6. Quelles sont les pièces touchées et où se situent-elles?

Ministère de la Sécurité publique

Annexe Bâtiment

(Rév. 20230320)

RÉCLAMATION POUR LE BÂTIMENT SUPPLÉMENTAIRE

1. Avez-vous mis en place des mesures préventives temporaires avant et/ou pendant le sinistre afin d’éviter ou de limiter les dommages à vos biens?

- ☐ Oui Ces mesures ont été mises en place du : au :
- ☐ Non

Veuillez indiquer lesquelles :

- ☐ Installation de sacs de sable
- ☐ Surélévation des équipements, des stocks et des appareils mécaniques ou électriques
- ☐ Déplacement des biens à l’étage supérieur
- ☐ Placardage des portes et des fenêtres
- ☐ Érection d’une digue, d’un remblai ou d’un enrochement temporaire
- ☐ Creusage d’un fossé
- ☐ Installation ou surveillance de pompes
- ☐ Autre mesure (précisez) :

2. Avez-vous eu ou aurez-vous à déménager ou à faire entreposer les équipements ou les stocks de l’entreprise, ou à vous relocaliser temporairement?

- ☐ Oui Coût : \$ Fournir les factures.
- ☐ Non

3. Est-ce que des travaux d’urgence, tels que la démolition, le nettoyage, l’élimination des débris, la décontamination ou la déshumidification, ont été ou seront réalisés par un entrepreneur ou une entreprise de nettoyage après sinistre?

- ☐ Oui Coût : \$ Fournir les factures détaillées.
- ☐ Non

Si vous avez effectué ou avez l’intention d’effectuer des travaux d’urgence, veuillez remplir l’annexe **Travaux d’urgence et temporaires**.

4. Avant la réalisation des travaux permanents, est-ce que des travaux temporaires comme le rétablissement temporaire de l’électricité ou le placardage d’ouvertures endommagées ont été ou seront réalisés par un entrepreneur afin de rendre le bâtiment fonctionnel?

- ☐ Oui Coût : \$ Fournir les factures détaillées.
- ☐ Non

Si vous avez effectué ou avez l’intention d’effectuer des travaux temporaires, veuillez remplir l’annexe **Travaux d’urgence et temporaires**.

5. Est-ce que le chemin d’accès de l’entreprise a été endommagé?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui :

Est-ce le seul chemin donnant accès à un bien admissible de l’entreprise?

☐ Oui ☐ Non

Un accès minimal et sécuritaire à ce bien est-il encore possible?

☐ Oui ☐ Non

Décrire brièvement les dommages constatés au chemin d’accès (ex. : pont ou ponceau endommagé ainsi que sa taille avant le sinistre) :

Coût : \$ Fournir les factures détaillées.

Journal de bord

Heures consacrées aux travaux d'urgence et aux travaux temporaires

Nom de l'entreprise : _____ N° dossier : _____

[illegible]

*Pour les heures raisonnables travaillées, une indemnité, équivalant au salaire minimum en vigueur au moment du sinistre, est accordée lorsqu'aucun document prouvant le salaire déboursé n'est fourni. Une aide, égale à 90 % du salaire déboursé, est accordée lorsqu'un document prouvant le salaire déboursé est fourni. Un montant correspondant à 15 % de ce salaire est ajouté à l'aide pouvant être accordée. Pour toute dépense autre que le salaire, une aide, égale à 90 % des frais raisonnables déboursés, est accordée (factures requises).

Nom de l'entreprise : _____ **N° dossier :** _____

- Coût de leur réparation
- Coût de remplacement de qualité équivalente
- Coût de remplacement de qualité standard

[illegible]

Nom de l'entreprise : _____ N° dossier : _____

- Coût de leur réparation
- Coût de remplacement de qualité équivalente
- Coût de remplacement de qualité standard

[illegible]
